



Un communiqué de presse de la Fédération laïque des centres de planning familial, 09 juillet 2018

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial s'insurge contre la proposition de loi de la majorité, qui ne représente qu'une pseudo-libéralisation de la loi sur l'avortement.

En dépit de sa prétention d'opérer une « dépenalisation » qui constituerait « un accord historique pour les femmes » (sic !), force est de constater que cette proposition de loi est une coquille vide et qu'elle ne va en rien améliorer la situation des femmes confrontées à une grossesse non désirée.

En effet, la limite des 12 semaines de grossesse est maintenue dans la loi ainsi que le délai de 6 jours obligatoire entre la première consultation et l'interruption de grossesse, malgré l'avis quasi unanime des experts (y compris celui de la KUL) considérant ce délai de 6 jours comme obsolète.

Cette proposition de loi ne résoudra en rien le triste sort de ces 500 femmes hors délai obligées de se rendre aux Pays-Bas, où leur IVG sera coûteuse.

Le Mouvement Réformateur et l'Open VLD, pourtant historiquement les défenseurs du droit à l'autodétermination et progressistes en matière de problèmes éthiques, semblent avoir capitulé devant l'aile conservatrice de la coalition gouvernementale.

Nous appelons les progressistes de tous les partis, sans exception, à soutenir le projet de loi déposé par certains partis de l'opposition. Il constitue une réelle avancée et devrait permettre à la Belgique de se doter d'une loi éthique en matière d'IVG, digne de ce nom.